

Aides aux activités économiques



PROPOSITIONS 11^{ème} PROGRAMME



HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

- Cohérence avec la délibération du CB d'avril 2017 souhaitant des aides au maximum de l'encadrement communautaire autorisé → taux unique selon la taille de l'entreprise
- Intégration de la stratégie d'adaptation au changement climatique et cohérence avec autres thèmes (STEU, réseaux, pluvial)
- Propositions de simplification ou de clarification
- Prise en compte de réflexions transversales (remontée du seuil plancher par exemple)

Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

BAISSE DES PRÉCIPITATIONS D'ENVIRON **12 %** D'ICI 2100

AUGMENTATION D'ENVIRON **2°C** DE TEMPÉRATURE DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100

BAISSE DES DÉBITS DE **10 À 30 %** D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION DE L'ORDRE DE **16 %** À L'HORIZON 2050 ET DE **33 %** D'ICI

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON **16 %** EN 2050 ET D'ENVIRON **30 %** D'ICI 2100

AUGMENTATION DES **SÈCHERESSES EXCEPTIONNELLES** ET DES **FORTES PLUIES** (EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)

- 188 M € attribués de 2013 à 2017 pour 3 591 aides
- Le montant des subventions destinées à l'industrie est en progression (avance convertie en ESB*)
- L'AESN présente des taux de plus en plus favorables pour les activités économiques : passage d'un taux moyen réel eq. Subv. par rapport au montant projet de 20 % à 30 % depuis 2016
- Une augmentation de la part relative de ces actions sur le 10^{ème} programme : 17 % du montant des aides aux acteurs économiques, soit en moyenne 6,3 M€/an

Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

BAISSE DES PRÉCIPITATIONS D'ENVIRON 12 % D'ICI 2100

AUGMENTATION D'ENVIRON 2°C DE TEMPÉRATURE DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100

BAISSE DES DÉBITS DE 10 À 30 % D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION DE L'ORDRE DE 16 % À L'HORIZON 2050 ET DE 33 % D'ICI

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON 16 % EN 2050 ET D'ENVIRON 30 % D'ICI 2100

AUGMENTATION DES SÈCHERESSES EXCEPTIONNELLES ET DES FORTES PLUIES (EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)

Problématique : les freins pour agir

- Gestion du tissu d'entreprises dispersées : **application de la police, pas de motivations**
- **Volume** d'entreprises **non gérable site par site** par les instructeurs AESN
- Aucun petit site **ne peut améliorer, seul**, un dysfonctionnement de réseau ou diminuer significativement le flux toxique sur le bassin.
- **Investissements concernés : montants faibles**
(conformité des raccordements, prétraitements, bac à graisses, séparateur hydrocarbure, collecte et stockage effluents concentrés toxiques ou graisseux avant élimination, prévention des pollutions accidentelles,...)



D'où la nécessité de

- ⇒ **Mobiliser l'ensemble des acteurs** concernés : activités économiques, artisans, collectivités, syndicat d'assainissement ...
- ⇒ les inciter à **des programmes coordonnés de mise en conformité** et de gestion des effluents raccordés et des effluents concentrés toxiques



- ⇒ Pour **cibler** ... **territoire et/ou** par métier

ACTION GROUPEE (X^{ème} prog) : Définition et démarche

- **De type territoriale ou thématique** (sectorielle) regroupant :
 - Sur une **zone géographique ciblée** : un territoire bien défini (bassin, DT, département, UH) ou un **périmètre** plus restreint (*agglomération, ZA, BAC*)
 - Un **tissu d'activités économiques** défini par une population de TPE et PME **identifiées par des activités diverses** **ou** une **thématique « métier »** avec une part significative **d'installations à risque pour l'environnement** :



→ Activités d'entretien de véhicule, portuaires (carénage), bâtiment (peinture), imprimerie, métiers de bouches, pressings, labo photo, vins,

- **A l'initiative d'un porteur de projet à identifier** → Organisations professionnelles, collectivités ou son mandataire, chambres consulaires (CCI, CMA, ...)



- **L'action groupée est formalisée par un courrier d'engagement du porteur** : *définissant les thématiques et/ou les territoires concernés.*

Renforcée le plus souvent par un contrat d'animation thématique (réfèrent métier) et/ou territoriale définissant les

objectifs à atteindre



ACTION GROUPEE définition et démarche (suite)

LE PORTEUR DE PROJET peut être représenté par :

➤ **Une structure ou des organisations professionnelles** représentative de la pollution induite (syndicat , fédération professionnelle,...) :

Exemple au 9^{ème} prog. et se poursuivant sur le 10^{ème} prog. : Pressings, garages (CNPA), imprimeries, CAPEB (peinture), CIVC (champagne), URPS (pharmacies)...

⇒ **Contrat animation thématique**

➤ **La collectivité ou son mandataire** (commune, syndicat d'assainissement) Exemple : en DRIDF (SIAVB: mise en conformité des raccordements des entreprises d'un syndicat assainissement, en DVM (Reims),

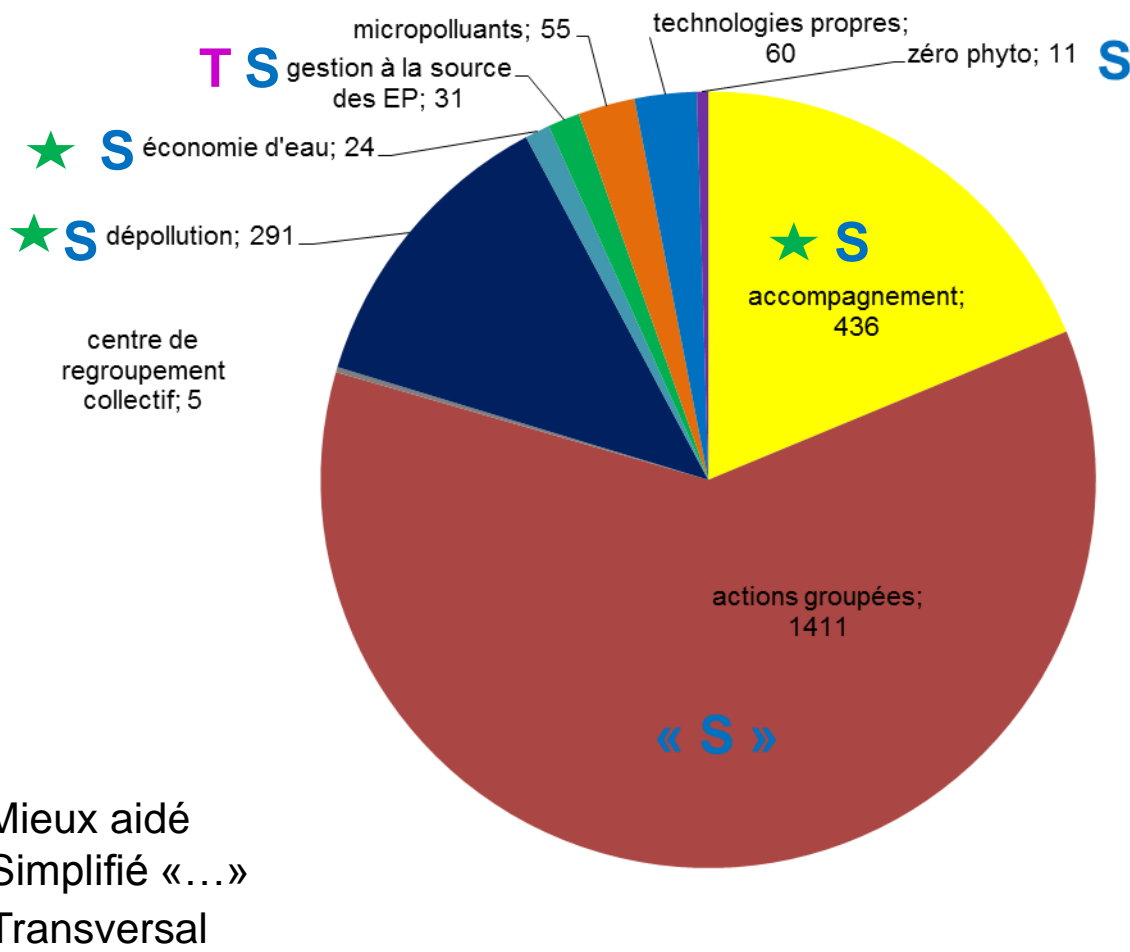
⇒ **Contrat animation territoriale**

➤ **Les chambres consulaires** : CMA, CCI, CRMA, ...

⇒ **contrat animation artisanat thématique et territoriale**

Exemple d'actions groupées thématiques et territoriales : systèmes de nettoyage de rouleaux de peintures en Normandie, bacs à graisse et métiers de bouche à Ch...

Répartition du nombre d'aides pour des travaux 2013 à 2016 - mi 2017



Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

BAISSE DES PRÉCIPITATIONS D'ENVIRON 12 % D'ICI 2100

AUGMENTATION D'ENVIRON 2°C DE TEMPÉRATURE DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100

BAISSE DES DÉBITS DE 10 À 30 % D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION N 16 % DE L'ORDRE DE À L'HORIZON 2050 ET DE 54 % D'ICI

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON 16 % EN 2050 ET D'ENVIRON 30 % D'ICI 2100

AUGMENTATION DES SÈCHERESSES EXCEPTIONNELLES ET DES FORTES PLUIES (EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)

Principales nouveautés proposées au 11^{ème} programme

- Selon taille entreprise : 1 taux étude (1 LP) et **1 taux travaux**

| Nature des travaux | Taux d'aide (S= subvention) |
|--|---|
| | GE / ME / PE |
| Technologie propre, opérations pilotes, matériel 0 phyto | S 40 / 50 / 60 %* |
| Gestion à la source des eaux pluviales | |
| Réduction des pollutions industrielles et domestiques des activités économiques | |
| Actions d'accompagnement : - fiabilisation des dispositifs de gestion des effluents - amélioration de la collecte - prévention des pollutions accidentelles | <u>S 40 / 50 / 60 %*</u> <u>S 30 / 40 / 50 %</u> |
| Economies d'eau | <u>S 40 / 50 / 60 %*</u> <u>S 30 / 40 / 50 %</u> |

* Taux réduit IED

Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

BAISSE DES PRÉCIPITATIONS D'ENVIRON **12 %** D'ICI 2100

AUGMENTATION D'ENVIRON **2°C** DE TEMPÉRATURE DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100

BAISSE DES DÉBITS DE **10 À 30 %** D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION N D'ENVIRON **16 %** DE L'ORDRE DE À L'HORIZON 2050 ET DE **33 %** D'ICI 2100

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON **16 %** EN 2050 ET D'ENVIRON **30 %** D'ICI 2100

AUGMENTATION DES **SÉCHÈRESSES EXCEPTIONNELLES** ET DES **FORTES PLUIES** (EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)

Principales nouveautés proposées au 11^{ème} programme

- **Intégration de la stratégie d'adaptation au changement climatique**
 - ✓ Ecologie industrielle territoriale via animation
 - ✓ Actions collectives: gestion à la source des EP, économies d'eau
 - ✓ Suppression conditionnalité ZTQ et ZRE économie d'eau
 - ✓ Etudes des solutions épuratoires avec au moins un scénario tenant compte – 10 % débit étiage du milieu récepteur
 - ✓ Toilettes sèches, collecte séparative urines éligibles

Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

BAISSE DES
PRÉCIPITATIONS
D'ENVIRON **12 %**
D'ICI 2100

AUGMENTATION
D'ENVIRON **2°C**
DE TEMPÉRATURE
DES EAUX DE SURFACE
D'ICI 2100

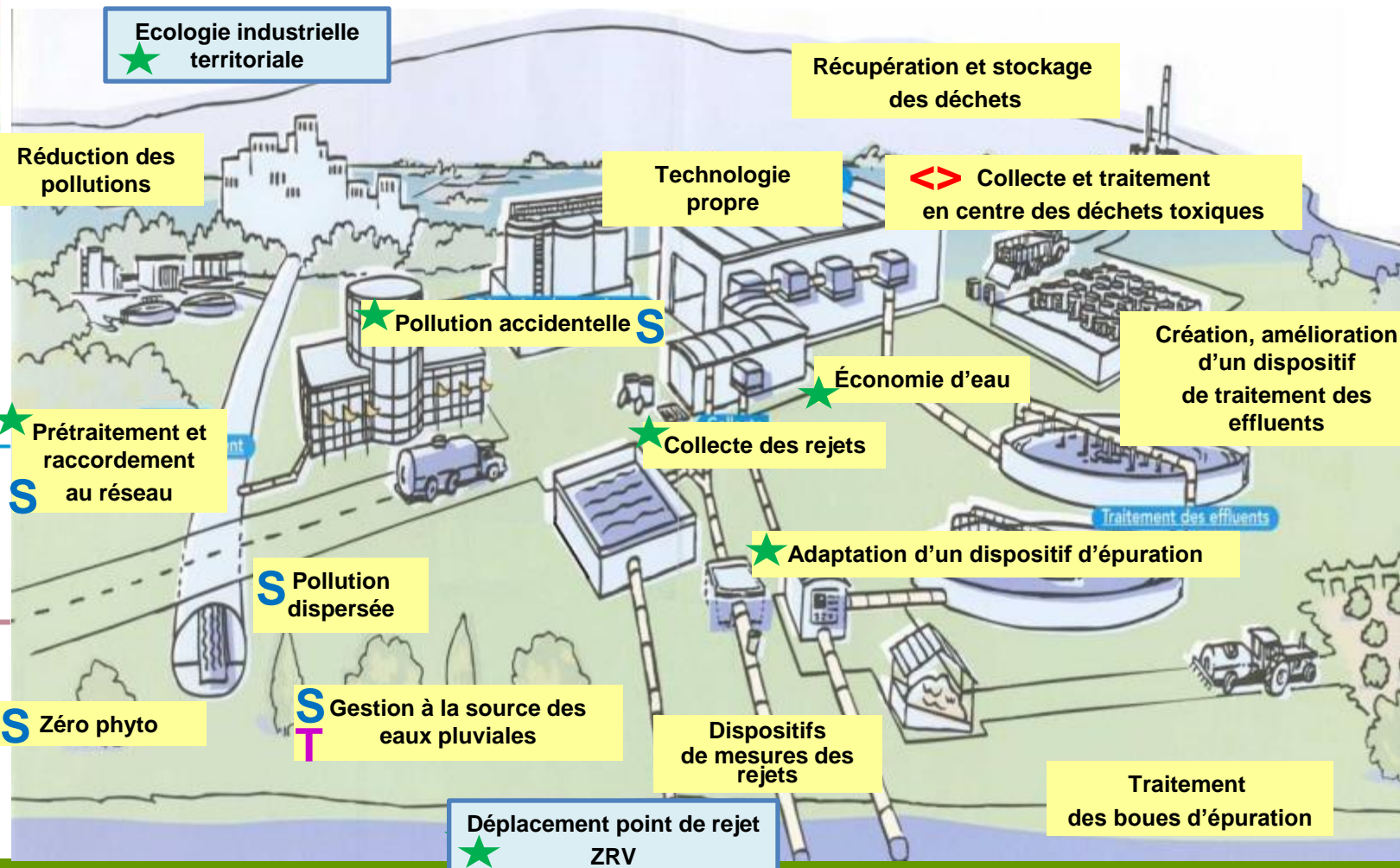
BAISSE DES
DÉBITS
DE **10 À 30 %**
D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE
L'ÉVAPOTRANSPIRATIO
N **16 %**
DE L'ORDRE DE
À L'HORIZON 2050
ET DE **33 %** D'ICI

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES
D'ENVIRON **16 %** EN **2050**
ET D'ENVIRON **30 %** D'ICI **2100**

AUGMENTATION DES
SÈCHERESSES EXCEPTIONNELLES
ET DES **FORTES PLUIES**
(EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)

Les types d'évolutions par actions éligibles au 11^{ème} programme



Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

| | | | | | |
|---|--|--|--|---|--|
| <p>BAISSE DES PRÉCIPITATIONS D'ENVIRON 12 % D'ICI 2100</p> | <p>AUGMENTATION D'ENVIRON 2°C DE TEMPÉRATURE DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100</p> | <p>BAISSE DES DÉBITS DE 10 À 30 % D'ICI 2070-2100</p> | <p>AUGMENTATION DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION N 16 % DE L'ORDRE DE À L'HORIZON 2050 ET DE 33 % D'ICI</p> | <p>BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON 16 % EN 2050 ET D'ENVIRON 30 % D'ICI 2100</p> | <p>AUGMENTATION DES SÉCHÈRESSES EXCEPTIONNELLES ET DES FORTES PLUIES (EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)</p> |
|---|--|--|--|---|--|

Abandons proposés au 11^{ème} programme

- Suppression des aides à la collecte des effluents concentrés toxiques ou gras LP 1412 mais maintien d'une animation possible
- Arrêt (?) des aides aux travaux « **usine nouvelle** » (encadrement communautaire : difficile de définir « les exigences renforcées »)
- Maintien des études « usine nouvelle »

Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

BAISSE DES PRÉCIPITATIONS D'ENVIRON **12 %** D'ICI 2100

AUGMENTATION D'ENVIRON **2°C** DE TEMPÉRATURE DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100

BAISSE DES DÉBITS DE **10 À 30 %** D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION DE L'ORDRE DE **16 %** À L'HORIZON 2050 ET DE **34 %** D'ICI

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON **16 %** EN 2050 ET D'ENVIRON **30 %** D'ICI 2100

AUGMENTATION DES **SÉCHERESSES EXCEPTIONNELLES** ET DES **FORTES PLUIES** (EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)

✓ Animation (chantier transversal)

— ✓ taux unique 50 % // pluriannuel, étendre les possibilités d'aider « à la mission réalisée »,

— ✓ minimum 0,5 ETP

Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

BAISSE DES PRÉCIPITATIONS D'ENVIRON **12 %** D'ICI 2100

AUGMENTATION D'ENVIRON **2°C** DE TEMPÉRATURE DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100

BAISSE DES DÉBITS DE **10 À 30 %** D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION DE L'ORDRE DE **16 %** À L'HORIZON 2050 ET DE **33 %** D'ICI

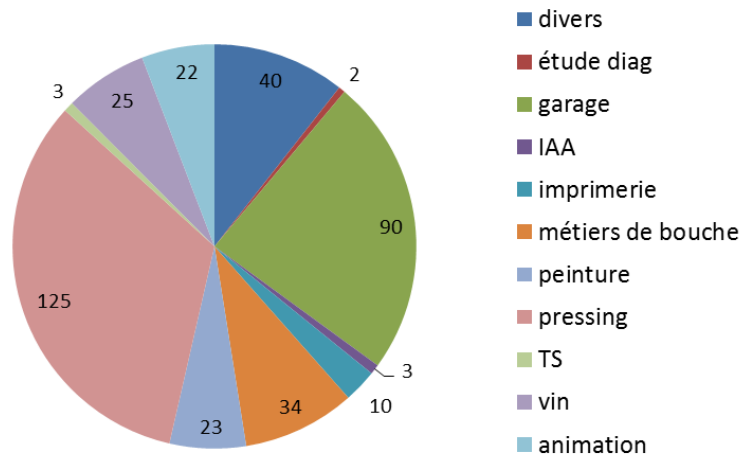
BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON **16 %** EN 2050 ET D'ENVIRON **30 %** D'ICI 2100

AUGMENTATION DES SÈCHERESSES EXCEPTIONNELLES ET DES FORTES PLUIES (EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)

Autres sujets transversaux en relation pour le 11^{ème} programme

- ✓ Remontée du seuil plancher : *coût opération 4 000 € (?)*
- ✓ Pour les travaux < seuil, l'attributaire de l'aide est le porteur d'une action groupée, qu'il soit maître d'ouvrage délégué ou qu'il verse des subventions aux bénéficiaires.

Nombre d'aides actions groupées en 2017



Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

BAISSE DES PRÉCIPITATIONS D'ENVIRON 12 % D'ICI 2100

AUGMENTATION D'ENVIRON 2°C DE TEMPÉRATURE DES EAUX DE SURFACE D'ICI 2100

BAISSE DES DÉBITS DE 10 À 30 % D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE L'ÉVAPOTRANSPIRATION N 16 % DE L'ORDRE DE À L'HORIZON 2050 ET DE 54 % D'ICI

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES D'ENVIRON 16 % EN 2050 ET D'ENVIRON 30 % D'ICI 2100

AUGMENTATION DES SÈCHERESSES EXCEPTIONNELLES ET DES FORTES PLUIES (EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)



Merci de votre attention

www.eau-seine-normandie.fr



15

Le changement climatique et l'eau sur le bassin Seine-Normandie

BAISSE DES
PRÉCIPITATIONS
D'ENVIRON **12 %**
D'ICI 2100

AUGMENTATION
D'ENVIRON **2°C**
DE TEMPÉRATURE
DES EAUX DE SURFACE
D'ICI 2100

BAISSE DES
DÉBITS
DE **10 À 30 %**
D'ICI 2070-2100

AUGMENTATION DE
L'ÉVAPOTRANSPIRATIO
N **16 %**
DE L'ORDRE DE
À L'HORIZON 2050
ET DE **53 %** D'ICI

BAISSE DE LA RECHARGE DES NAPPES
D'ENVIRON **16 %** EN **2050**
ET D'ENVIRON **30 %** D'ICI **2100**

AUGMENTATION DES
SÈCHERESSES EXCEPTIONNELLES
ET DES **FORTES PLUIES**
(EN INTENSITÉ ET FRÉQUENCE)